



BAC PRO

Technicien Conseil Vente en Animalerie

L'alternance c'est ...

- En stage : travailler, approfondir, échanger, étudier
- A la MFR : analyser l'expérience professionnelle
- Un va-et-vient pédagogique permanent
- Un projet professionnel bâti pas à pas
- Une formation générale associée à une formation professionnelle
- Une insertion sociale et professionnelle facilitée
- Reconnaître que tout ne vient pas de l'enseignant



Les + de la formation

- Stage d'approfondissement de techniques aquariophilies /oiselleries et petits mammifères
- Préparation au Certificat de Capacité pour l'entretien, la vente et le transit d'espèces non domestiques.



Les débouchés

- **Poursuites d'études**
 - BTS N.R.C. (Négociation et Relation Clients)
 - BTSA Technico-commercial Végétaux d'Ornement
 - BTSA productions aquacoles
 - Préparation au concours d'Agent Technicien DSV (Services Vétérinaires)
- **Vie active**
 - Vendeur Conseil en Animalerie
 - Responsable de rayon, de secteur dans une enseigne
 - Responsable de magasin

Pré requis :

- 1^{ère} d'adaptation
- Un BEPA Vente d'animaux de compagnie, de produits et d'accessoires
- Un BEP, CAP spécialisation vente
- Autres BEPA-CAPA Ministère de l'Agriculture
- Interruption d'étude et souhait de reprise de formation (justifier de 2 années d'activités professionnelles)

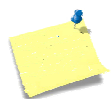
Maison Familiale Rurale : www.mfr-marguerittes.com

Lieu-dit La Granelle – RD 6086, 30320 Marguerittes

Contact : 04 66 75 33 39 ou mfr.marguerittes@mfr.asso.fr

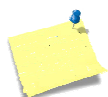
**Etablissement privé sous contrat avec le ministère de
l'agriculture – Possibilités de bourses.**





Programme

DOMAINES		
GENERAL	PROFESSIONNEL	TECHNIQUE
Français	Interprétation & traitement de données mathématiques	Technique de vente en animalerie
Anglais	Connaissance de l'animal	Gestion commerciale
Education physique et sportive	Connaissance scientifique et techniques	Mercatique et connaissance du secteur
Education socioculturelle & communication	Environnement de l'animal	Cadre juridique de la vente d'animaux
Connaissance du monde contemporain	Connaissance de l'entreprise	Techniques animalières
Hygiène et protection santé		



Modalités de l'examen

- **Contrôle continu** : 50% du BAC s'obtient durant les 2 années de formation par des contrôles certificatifs de formation (CCF) à raison de 1, 2 ou 3 par module.
- **Epreuves terminales** : 50% s'obtiennent lors de six épreuves terminales Français (2h30 ; coef 1) ; Histoire/Géo (2 h ; coef 1) ; Maths (2 h ; coef 1) ; Sciences appliquées & Technologie (2h30 ; coef 2) ; Milieu professionnel (2 h ; coef 2) ; Rapport de stage (30 mn ; coef 3)
- Obtention du BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE (diplôme d'état du ministère de l'Agriculture) par la moyenne du contrôle continu et des épreuves terminales.

La vie à la MFR

- Un établissement à taille humaine qui garantit proximité et convivialité grâce à un nombre d'élèves limité.
- Les formateurs sont à l'écoute des jeunes pour les guider et les accompagner tant dans leur projet professionnel que personnel.
- Une possibilité d'hébergement et de restauration dans une ambiance familiale.

PLAN D'ACCES

